



SERVICE DE PRESSE

Palais de l'Élysée, le vendredi 5 mai 2023

COMMUNIQUÉ

Le Président de la République a réuni ses Ministres ce jour pour un Conseil présidentiel du développement au Palais de l'Élysée.

Ce Conseil intervient quelques semaines avant le sommet international accueilli par la France les 22 et 23 juin prochains à Paris, dont la vocation est de proposer un nouveau pacte financier mondial pour plus de solidarité.

Il intervient également alors que la France a pris la place de 4ème pourvoyeur mondial d'aide publique au développement et que la promesse de campagne du Président de la République d'augmenter les moyens de la politique française de solidarité internationale a été tenue : ils ont augmenté chaque année depuis 2017, et sont passés de 10 milliards d'euros en 2017 à plus de 15 milliards d'euros en 2022.

La solidarité internationale est une priorité majeure pour la France, alors que la pauvreté et les inégalités ont augmenté à l'échelle internationale suite à la pandémie de Covid19 et aux graves répercussions de la guerre en Ukraine. Elle est aussi essentielle dans le combat contre le changement climatique, car il n'y aura pas de transition vers une économie neutre en carbone à l'échelle internationale sans plus de justice et plus d'équité.

Dans ce contexte, le Président de la République a acté la nécessité de poursuivre l'investissement de la France dans la solidarité internationale. Il a demandé à la Première ministre de mener des consultations avec l'ensemble des parties prenantes de cette politique, en vue de proposer dans le cadre du comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et dans le cadre de la loi de programmation du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales une stratégie française d'investissement solidaire et durable, tenant compte des orientations stratégiques suivantes :

i) Une stratégie qui investit dans la lutte contre la pauvreté et dans la sauvegarde des biens publics mondiaux, en conformité avec les attentes et les intérêts des Français. Dans une logique d'impact, le CICID sera chargé de définir une stratégie d'investissement solidaire et durable permettant une allocation des financements plus agile et ciblée sur l'atteinte de 10 objectifs prioritaires, dotés d'indicateurs de résultats :

1. Accélérer la sortie du charbon et financer les énergies renouvelables dans les pays en développement et émergents pour limiter le réchauffement climatique global à 1.5°C.

2. Protéger les réserves les plus vitales de carbone et de biodiversité, dans les forêts et l'Océan, pour préserver la planète.
3. Investir dans la jeunesse en soutenant l'éducation et la formation des professeurs dans les pays en développement.
4. Renforcer la résilience face aux risques sanitaires, y compris les pandémies, en investissant dans les systèmes de santé primaires et en appuyant la formation des soignants dans les pays fragiles.
5. Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat africain qui participent au destin partagé entre les jeunes d'Europe et d'Afrique.
6. Mobiliser l'expertise et les financements privés et publics pour les infrastructures stratégiques, de qualité et durables dans les pays en développement.
7. Renforcer la souveraineté alimentaire, notamment en Afrique.
8. Soutenir partout les droits humains, la démocratie et lutter contre la désinformation.
9. Promouvoir les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, notamment en soutenant les organisations féministes et les institutions de promotion des droits des femmes.
10. Aider nos partenaires à lutter contre les réseaux d'immigration clandestine.

Pour atteindre ces objectifs et concentrer ses efforts sur les politiques les plus efficaces, la politique française de solidarité internationale continuera à encourager les approches innovantes, en prenant appui sur le Fonds d'innovation pour le développement lancé en 2021, et à soutenir une culture de l'évaluation des résultats, renforcée notamment grâce à la Commission d'évaluation créée par la loi de programmation du 4 août 2021.

ii) Une stratégie qui investit en priorité dans les pays les plus vulnérables à l'échelle de la planète. L'aide publique au développement française dédiée aux pays les moins avancés devra croître dans les prochaines années. Les nouvelles vulnérabilités liées au changement climatique seront prises en compte, notamment en prévoyant dans les prêts concessionnels octroyés par le Trésor et l'AFD des clauses de suspension du service de la dette en cas de choc macroéconomique majeur, qu'il s'agisse d'événement climatique ou de pandémie.

iii) Une stratégie qui mobilise davantage d'investissement privé, notamment dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité.

iv) Une stratégie qui mobilise enfin l'ensemble des forces de la Nation, en particulier les entreprises françaises, le territoire et les jeunes. Le Président de la République a notamment annoncé à l'occasion du Conseil présidentiel du développement un nouveau programme de mobilisation de la jeunesse autour des enjeux de solidarité internationale, à travers la création de 3000 postes d'experts et de volontaires internationaux sur ces sujets d'ici à 2027.

Enfin, le rayonnement de la France sur ces sujets sera encore renforcé au travers du projet de la cité du développement à Paris, qui doit permettre d'accueillir de nouvelles organisations et fondations internationales actives sur ce sujet dans les prochaines années.